

LA MAIRIE DE MANTES-LA-VILLE

Commune de 22 000 habitants – 350 agents

Au cœur du pôle de développement économique du Mantois (Aménagement de la ZAC Mantes Université, RER E en 2024), situé aux portes de la Normandie et du Parc naturel régional du Vexin, le territoire de Mantes-la-Ville offre un cadre de vie idéal pour tous ceux qui recherchent les commodités d'une ville moyenne, tout en alliant la tranquillité de la vie à la campagne. Sachant conjuguer habitat pavillonnaire et collectif, Mantes-la-Ville a su conserver ses grands équilibres tout en restant une ville dynamique et pleine d'avenir.
Accès facile par l'autoroute A13 et la ligne transilien (prochainement RER Eole)

Recrute par voie de mutation, détachement ou CDD de 1 an

UN AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

(H/F)

Poste à temps complet

Sous l'autorité hiérarchique du responsable du service de la police municipale

MISSIONS PRINCIPALES

Surveillance et relevé des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement :

- Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur sur les voies publiques
- Alerter l'autorité territoriale d'un risque relatif à la sécurité et à l'ordre public sur les voies publiques
- Contrôler l'application de la réglementation du stationnement, du code des assurances
- Relever une infraction et la qualifier
- Etablir des procès-verbaux d'infraction, y compris par le procès-verbal électronique (PVE)
- Rédiger des écrits professionnels liés à l'activité (comptes rendus, rapports d'activité)

Relevé des infractions relatives au règlement sanitaire départemental :

- Surveiller la propreté des lieux et les dépôts sauvages
- Contrôler l'application de la réglementation du code de l'environnement et du règlement sanitaire départemental
- Constater des infractions et verbaliser
- Prévenir, conseiller et dissuader les usagers relativement à la propreté des voies et espaces publics

Prévention sur la voie publique

- Sécuriser le passage piéton sur la voie publique
- Analyser et gérer une situation ou des événements imprévus sur la voie publique et en rendre compte
- Signaler un accident et les informations nécessaires vers les services compétents
- Transmettre des informations par radio
- Porter assistance aux personnes

Renseigner des usagers

- Analyser les demandes des usagers et apporter des réponses adaptées

Observation, analyse et exploitation des images et informations de la vidéo protection :

- Utiliser et maîtriser le système d'exploitation vidéo
- Extraire sur réquisition les images enregistrées
- Visionner des images enregistrées dans le cadre légal
- Gérer la traçabilité et l'archivage des images
- Gérer la destruction des images conformément aux règlements et procédure en vigueur
- Rédiger des documents de synthèse (main courante, signalements, rapports, etc...)

MISSIONS COMPLEMENTAIRES :

Permanence opérationnelle du service de la police municipale :

- Appliquer les consignes visant au maintien de l'activité et de la sûreté des locaux, des agents du service et du public accueilli
- Accueil physique et téléphonique du poste de police,
- Assurer la liaison radio et coordonner la communication des équipages de policiers municipaux et ASVP se trouvant sur la voie publique
- Saisie du bulletin de service des équipages de policiers municipaux et ASVP se trouvant sur la voie publique
- Saisie des doléances des administrés sur le logiciel municipal

- Tenue d'un registre d'accueil physique et téléphonique
- Saisie sur le logiciel municipal des mentions de passages sur les fiches mission et Opérations Tranquillité Absence

PROFIL

- Cadre d'emplois des adjoints techniques ou administratifs
- Capacité à travailler en équipe, par tous temps sur la voie publique
- Travail administratif en bureau au poste de police et accueil du public
- Bonne condition physique exigée
- Respect d'une éthique professionnelle et sens du service public
- Strict respect des procédures et règles de confidentialité
- Port d'une tenue spécifique, distincte des autres services de police et d'un gilet pare-balles
- Conditions d'agrément et d'assermentation liées aux prérogatives exercées
- Très grande disponibilité et adaptabilité aux usagers et aux situations ; risques forts de tensions (physique et émotionnelle), nécessité d'un comportement adapté aux situations
- Métier dont les activités sont potentiellement exposées à des facteurs de risques professionnels relevant de la ou les catégories suivantes : contraintes physiques marquées, environnement physique agressif, rythmes de travail
- Permis B

HORAIRES DE TRAVAIL

- Horaires : 08h00-17h15 en continu
- Semaine de 4 jours
- Temps de travail semaine : 37h

Rémunération statutaire + Prime Annuelle + Régime Indemnitare

CNAS : Avantages et prestations sociales (sport, voyages, billetterie, culture...)
Protection Sociale : Participation financière pour la mutuelle santé et la prévoyance
Plan de formation conséquent
Remboursement de 75% du Pass Navigo et autres abonnements de transport collectif

Adresser les candidatures à Monsieur le Maire
Hôtel de ville
Place de la Mairie
78711 MANTES LA VILLE
Tél : 01.30.98.80.98

recrutement@manteslaville.fr
<https://www.manteslaville.fr>